

## **Les décisions**

- ▶ Information sur la loi 2007 du 10 août 2007 relative aux libertés et aux responsabilités
- ▶ Information sur la campagne emplois 2008
- ▶ DBM 4
- ▶ Subventions à des associations
- ▶ Cotisation 2007 au Pôle de compétitivité Industries du Commerce
- ▶ Demandes d'ouverture de formations par apprentissage
- ▶ Demande d'actualisation du Diplôme d'Université de français en langue étrangère
- ▶ Protocole d'entente avec l'université du 7 novembre à Carthage et avenant n°1
- ▶ Convention avec la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, section locale de sécurité sociale
- ▶ Accord avec l'Ecole Centrale de Lille pour l'AIP Primeca
- ▶ Reconduction de l'accord de coopération avec le Collectif Théâtral du Hainaut
- ▶ Convention de prêt d'exposition avec le Centre Régional de la Photographie Nord Pas de Calais
- ▶ Accords de coopération avec 6 universités brésiliennes et l'ENSIAME
- ▶ Accord cadre Valeo et Areva et l'ENSIAME
- ▶ Création du laboratoire CALHISTE : Culture, Arts, Littérature, Histoire, Sociétés et Territoires Etrangers
- ▶ Pôle de compétence transfrontalier sur l'innovation des TIC
- ▶ Bilan orientation active 2007
- ▶ Financement Région et interuniversitaire pour le Centre de Ressources en Langues
- ▶ Bilan d'activités 2006 de Valutec
- ▶ Questions diverses

Le quorum étant atteint la séance débute à 14H24.

Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, Mme la Présidente rend hommage à Noël Malvache, décédé le 24 septembre en Corse et propose une minute de silence en sa mémoire.

Mme la Présidente présente ensuite une nouvelle conseillère, Dorothee Debavelaere, en remplacement de Serge Debernard qui a été nommé professeur.

Mme la Présidente donne lecture des pouvoirs et arrête l'ordre du jour.

## Approbations du compte-rendu du 6 juillet 2007

M.Traullé informe les conseillers que les associations étudiantes ont bien reçu l'information sur l'obligation de présenter un bilan de leur activité chaque année ainsi que les recommandations des commissions de sécurité quant à l'usage des locaux associatifs.

### Vote : adoption à l'unanimité

## Information sur la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et aux responsabilités des universités

Une présentation Power-Point est commentée par M. Chabasse, secrétaire général adjoint. Cette loi modifie le code de l'Education :

- le livre 1 sur les missions du service public de l'Enseignement Supérieur ;
- le livre 7 sur l'organisation et l'administration des EPSCP :
  - o les principes relatifs à la création et à l'autonomie des EPSCP, la gouvernance des universités (le Président, le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique, le CEVU , l'articulation des 3 conseils),
  - o les responsabilités et compétences élargies des universités,
  - o les composantes,
  - o les dispositions communes (composition des conseils,régime financier, les fondations).
- le livre 6 et 8 sur les enseignements supérieurs et vie universitaire :
  - o organisation des enseignements,
  - o droits et obligation des usagers,
- le livre 9 sur la GRH des personnels de l'enseignement supérieur :
  - o les dispositions communes,
  - o les enseignants chercheurs,
  - o les personnels IATOSS,
  - o les dispositions applicables dans le cadre des responsabilités élargies.

L'application de la loi dans le temps :

- Les dispositions d'application immédiate à toutes les universités ;
- Les dispositions qui s'appliquent à compter de la mise en place du nouveau CA ;
- Les compétences élargies ;
- Les compétences sans délai d'application ;
- Le calendrier prévisionnel de l'UVHC :
  - 1- Présentation de la nouvelle loi aux instances et aux personnels ;
  - 2- Rédaction et validation des nouveaux des statuts de l'université ;
  - 3- Renouvellement des 3 conseils ;

*Election des représentants étudiants : 25 au 28 mars 2008*

*Election des représentants du personnel : 31 mars au 4 avril 2008*

### Questions :

Remarque de M.Traullé : le calendrier des élections pour renouveler les conseils risque de coïncider avec les élections du CROUS.

Mme la Présidente indique qu'il s'agit d'un calendrier extraordinaire qui permet peu de latitude.

Question de M. Rutkowski : le nouveau Conseil d'Administration sera t-il opérationnel dès avril 2008 ?

Réponse de M. Despres : oui, le nouveau CA sera opérationnel après les délais légaux de contestations éventuelles.

Mme la Présidente ajoute que le CA aura dorénavant des responsabilités plus grandes notamment relatives au contrat d'établissement et d'utilisation des moyens. Ce texte modifie le fonctionnement des universités et il est primordial d'informer la communauté universitaire, ainsi une assemblée générale sera organisée le 19 octobre au Mont Houy et aux Tertiales.

### **Information sur la campagne emplois 2008**

Mme la Présidente informe les conseillers que la campagne d'emplois 2008 prend une tournure différente, dans un contexte de réduction des fonctionnaires. Si pour cette année, le ministère a assuré qu'il n'y aurait pas de suppression de postes, il préconise une politique de requalification des emplois en prenant en compte 2 priorités :

- oeuvrer à la réussite des étudiants et au développement de la recherche,
- préparer le passage à l'autonomie renforcée et à l'exercice des compétences élargies.

La remontée au ministère doit se faire pour le 22 octobre prochain et un Conseil d'Administration devra être programmé le 18 octobre pour approuver la liste définitive.

M. Bricout précise que s'il n'y a pas de création de postes cette année, beaucoup d'emplois sont déclarés vacants suite à des départs à la retraite. Il présente aux conseillers la liste des postes d'enseignants-chercheurs et d'enseignants vacants ou susceptibles d'être vacants.

Mme la Présidente informe des dispositions ministérielles qui permettent en préalable à la campagne d'emplois, à un enseignant chercheur de changer d'affectation à l'intérieur de l'établissement. Elle précise qu'une information sera donnée prochainement aux collègues concernés.

Mme la Présidente informe également les conseillers que désormais la nature et le coût des postes seront pris en compte.

Question de M Poirriez : est ce que l'enseignant peut demander un poste pour lui-même ?

Réponse de Mme la Présidente : l'établissement doit mettre en adéquation ses priorités et ses objectifs et il faut un équilibre financier et une chaise vide.

Question de Mme Girard : y aura-t-il une information pour les personnels non enseignants ?

Réponse de Mme la Présidente: oui en octobre

Question de M.Hirschi : peut-on envisager de demander une augmentation des coûts ?

Réponse de Mme la Présidente: le principe qui est annoncé est l'équilibre financier. Il est possible cette année d'avoir un solde non nul mais le ministère se laisse le droit d'accepter ou non ce solde en rapport avec les points prioritaires : la politique scientifique et la mise en place de l'autonomie renforcée.

Question de M. Hirschi : est-il possible de proposer par exemple un maître de conférence contre plusieurs enseignants du second degré ?

Réponse de Mme la Présidente: attention il faut avoir une vision globale et prendre également en compte le potentiel enseignement de l'établissement. La nouvelle gestion des ressources humaines s'initie déjà avec l'obligation d'avoir une réflexion d'ensemble pour apporter du crédit à nos demandes.

Question de Mme Girard : l'étude de promotion de grade aura-t-elle des conséquences ?

Réponse de Mme la Présidente : cela fait partie de l'autonomie renforcée.

Mme la Présidente annonce la création de 2 250 postes de moniteurs à l'échelon national et invite les composantes à faire remonter les demandes en la matière car c'est une mesure exceptionnelle qui permettra d'obtenir des supports pérennes.

#### **DBM 4**

M. Desrumeaux présente la DBM.

AIP : Prélèvement sur réserve 100 000 €

ENSIAME : Rattachement 43 449 €

Actions commerciales : Rattachement 66 573,30 €; Report 380 € ; Transfert 11 029,31€

Recherche : Rattachement 259 277,25 € ; Report 8 870 €

CGC (Cambrai) : Transfert : 5 000 €

FSMS : Transfert 10 000 €

Services généraux : Rattachement 825 000 €

**Vote : adoption à l'unanimité**

#### **Subventions à des associations**

M. Desrumeaux présente les subventions aux associations pour un montant de : 3 221,50 €.

Mme Girard remercie au nom de l'Amicale des Personnels, l'IUT et le SUAPS de leur subvention.

**Vote : adoption à l'unanimité**

#### **Cotisation 2007 au Pôle de compétitivité Industries du Commerce**

Mme la Présidente rappelle que l'université est déjà impliquée dans plusieurs pôles de compétitivité comme I-Trans et UPTEx.

Il est important que l'UVHC soit également présente dans le pôle "Industries du Commerce" qui regroupe tous les grands acteurs régionaux. Il est demandé à l'UVHC une cotisation annuelle de 1500 €.

**Vote : adoption à l'unanimité**

#### **Demandes d'ouverture de formations par apprentissage**

Ces demandes ont été présentées au CEVU avec un avis favorable.

Les responsables de formation présentent leurs demandes.

⇒ Master Ingénierie Mécanique,

⇒ Master Métiers du Management et ouverture d'une demi section supplémentaire (10 à 13 places) en licence 3,

⇒ Licence professionnelle Bâtiment et Construction.

M. Sénéchal précise qu'il est fondamental de suivre le contenu pédagogique de la maquette « formation initiale », même si la forme et l'organisation sont différentes.

Mme la Présidente ajoute que l'établissement a été précurseur en la matière et qu'il continue à développer ses formations par apprentissage.

**Vote : adoption à l'unanimité**

## **Demande d'actualisation du Diplôme d'Université de français langue étrangère**

M. Useille présente ce DU qui est une formation intensive de français langue étrangère pour des publics qui ne maîtrisent pas la langue française. Il concerne principalement les étudiants recrutés dans le cadre du Master 211 (Ministère des Affaires étrangères) et qui bénéficieraient d'une année initiale pour s'adapter à la langue française.

**Vote : adoption à l'unanimité**

## **Conventions**

### **Protocole d'entente avec l'université du 7 novembre à Carthage et avenant n°1**

M. Caulier du LAMIH présente aux conseillers la convention dont l'objectif principal est d'améliorer le niveau scientifique et de formation des deux établissements.

### **Convention avec la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, section locale de sécurité sociale**

M. Desprès présente cette convention dont l'objectif principal est d'améliorer l'information destinée à l'ensemble du personnel. Il précise, par ailleurs, que dans un souci de neutralité, il n'y a pas de volet « mutuelle » dans la convention.

### **Accord avec l'Ecole Centrale de Lille pour l'AIP Primeca**

M. Desprès présente cette convention d'achat de matériel en commun pour l'AIP.

Question de M. Del Campo : est-il normal de payer 60% du montant alors que le matériel est à Lille ?

Réponse de M. Coutellier : c'est une action interuniversitaire et l'UVHC reçoit les subventions qui doivent servir à l'ensemble des établissements partenaires du pôle régional dont elle assure la gestion.

### **Reconduction de l'accord de coopération avec le Collectif Théâtral du Hainaut**

M. Hirschi présente cette convention qui entre dans le cadre de l'activité théâtrale proposée par l'ICU. Chaque année, c'est plus de 50 étudiants qui travaillent avec cet atelier.

### **Convention de prêt d'exposition avec le Centre Régional de la Photographie Nord Pas de Calais**

Melle Gordien présente la convention qui a pour objet le prêt de matériel pour la prochaine exposition de la Bibliothèque Universitaire « une belle photo est toujours vide ».

### **Accords de coopération avec 6 universités brésiliennes et l'ENSIAME**

Université fédérale de Para

Université fédérale de Rio Grande do Norte

Université fédérale de Pernambuco

Université de Brasilia

Université fédérale de Itajuba

Université Estadual de Campinas

M. Coutellier présente ces accords de coopération qui accompagnent des financements du programme BRAFITEC. L'objectif de ces accords est de favoriser les échanges courts ou longs d'enseignants et d'échanges étudiants.

### **Accord cadre Valeo et Areva et l'ENSIAME**

M. Coutellier présente cet accord qui a pour ambition de faciliter le placement des étudiants en stage dans ces entreprises.

Remarque de Mme la Présidente : ce serait bien d'avoir un engagement sur le nombre d'étudiants et que l'accord puisse s'étendre à l'ensemble des formations.

### **Vote pour l'ensemble des conventions: adoption à l'unanimité**

Mme la Présidente propose aux conseillers d'ajouter un point à l'ordre du jour qui porte sur la création du laboratoire CALHISTE : Culture, Arts, Littérature, Histoire, Sociétés et Territoire Etrangers.

M. Hirschi prend la parole et indique que le projet est passé en Conseil Scientifique avec un avis favorable.

Le CALHISTE est un regroupement de 2 laboratoires : le CAMELIA et le CRHICC.

M. Hirschi explique aux conseillers que deux options étaient envisagées : soit la fusion avec d'autres laboratoires hors UVHC ou la création d'un laboratoire unique avec 5 axes de recherche dominants. C'est cette dernière option qui a été choisie. M. Herbin sera directeur de ce nouveau laboratoire, secondé par MM. Terrier et Abramovici.

Le CALHISTE sera opérationnel officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### **Vote : adoption à l'unanimité**

### **Pôle de compétence transfrontalier sur l'innovation des TIC**

Initiative communautaire Interreg IV – Programme France Wallonie – Flandre, proposition de projet du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 30 septembre 2011.

M. Bisiaux présente le projet qui a pour ambition de favoriser une coopération transfrontalière dans le domaine du numérique et qui est une continuité du projet Interreg 3.

Mme la Présidente ajoute que ce type de projet est très intéressant car aujourd'hui l'Etat ne donne plus de financement pour les équipements informatiques.

Question de M. Poirriez : les salaires des personnels permanents sont-ils éligibles ?

Réponse de M. Bisiaux : a priori, ne sont éligibles que les salaires des contractuels.

### **Vote : adoption à l'unanimité**

### **Bilan orientation active 2007**

Mme la Présidente informe les conseillers que le dispositif pour l'année 2007 a été mis en place très tardivement. La volonté du ministère est de le coupler avec le dossier unique et de le généraliser avec une implication forte du recteur et des proviseurs.

M. Sénéchal présente une synthèse de la procédure. Il indique en préambule que ce dispositif a été initié en 2007 à titre expérimental et que l'UVHC y a adhéré pour l'ensemble de ses filières de formation.

Les lycéens avaient, pour la première fois, la possibilité d'émettre leur(s) vœux d'inscription via un serveur informatique. Seuls 78 lycées sur 260 recensés dans l'Académie de Lille ont participé à cette 1<sup>ère</sup> orientation active. 1641 connections ont été recensées sur le serveur de

l'UVHC, 1161 dossiers ont été traités, ce qui représente au total 2227 voeux (1 dossier peut comprendre plusieurs voeux).

Les lycéens ne se sont pas déplacés pour les entretiens.

Mme la Présidente attire l'attention sur les conséquences des avis que l'université va donner quant au choix final des lycéens.

Question de M. Hanna : a-t'on un retour des premières années inscrites en cette rentrée ayant participé au dispositif ?

Réponse de M. Sénéchal: les résultats seront donnés après la clôture des inscriptions.

Madame la Présidente conclut en insistant sur le fait que l'orientation active devient un dispositif important et que les différents acteurs de l'université doivent se l'approprier.

### **Financement Région et interuniversitaire pour le centre de Ressources en Langues**

M. Sénéchal présente le projet qui a pour objectif d'obtenir des financements de la Région et de l'Interuniversitaire concernant le Centre de Ressources en Langues (CRL) afin de compléter l'équipement du centre situé à la FLLASH et de mettre en œuvre un second centre sur le campus des Tertiales pour une ouverture prévue en septembre 2008.

Le CRL est une salle dédiée à l'auto-formation en langues en vue de la certification.

Question de Mme Leriche : qu'est-il prévu pour Maubeuge et Cambrai ?

Réponse de Mme la Présidente : le projet avance pas à pas, pour le moment un deuxième centre est prévu aux Tertiales.

### **Bilan d'activités 2006 de Valutec**

Mme la Présidente rappelle aux conseillers que lors d'un précédent Conseil d'Administration, il avait été décidé que Valutec présenterait aux membres du CA un bilan d'activités annuel puisque les comptes de l'UVHC et de Valutec ne sont pas consolidés.

MM. Wautier et Cartellini invités au conseil présentent le rapport.

La société présente un résultat positif à hauteur de 49 000 € et son chiffre d'affaires a doublé en 6 ans. 21 personnels sont en activité au sein de Valutec.

Les projets sont multidisciplinaires, les actions communes avec les laboratoires de l'université sont nombreuses.

Mme la Présidente fait remarquer aux conseillers que :

- les subventions, aujourd'hui ne sont plus là. Il y a donc une exigence d'auto-financement qui fait dégager un résultat qui est réinvesti dans l'activité ;
- une bonne collaboration avec les laboratoires de l'UVHC ;
- une sécurisation des grands clients.

### **Questions diverses :**

Question de Mme Girard au sujet de la mise en place de la charte commune et de l'utilisation du logo UVHC sur les documents présentés aux conseillers.

Réponse de Mme la Présidente : il y a encore quelques hésitations sur le logo définitif et propose que sur toutes les conventions le logo de l'université soit intégré.

Remarque de M. Hirschi : il n'est pas toujours évident de charter des conventions quand il y a plusieurs partenaires.

Question de Mme Girard : le plan de formation des personnels sera t-il communiqué prochainement ?

Réponse de M. Desprès : le plan de formation est finalisé et il a été présenté en CPE. Il sera communiqué prochainement via l'ENT.

Remarque de Mme Girard sur le document de communication diffusé à l'ensemble du personnel qui portait sur les interventions informatiques, certains personnels ayant trouvé qu'une telle dépense était démesurée.

Réponse Mme la Présidente précise que dans le cadre de l'UNR, des recettes sont affectées et ont permis de définir ce mode de communication. Le montant financier n'a donc pas été pris sur le budget propre de l'université.

Question de M. Rutkowski : quand la communication sur la fermeture du campus Mont Houy durant la semaine de la Toussaint va t-elle débiter ?

Réponse de M. Desprès : les modalités ne sont pas encore arrêtées mais la communication va être faite rapidement pour l'ensemble du personnel.

Il informe les conseillers que c'est une mesure ponctuelle pour la boucle électrique (cabine d'entrée) qui est en sur-utilisation. Et donc pour éviter tout risque de panne, une opération de maintenance préventive est incontournable. A l'origine, l'intervention devait avoir lieu au mois d'août mais EDF n'a pas pu intervenir à cette période.

Question de Monsieur Ourak qui demande des informations quant à l'installation de groupes électrogènes.

Réponse de M. Bricout : les demandes sont en cours d'études. En tout état de cause, des groupes seront installés pour les logements de fonction, les points de sécurité et le serveur informatique.

## **Etaient présents ou représentés :**

### Personnalités extérieures

M. Van Ceulebroeck, M. Nicolas,  
Mmes Houssier et Lancelle

### Collège A

Secteur 1 : Mme Descargues-Grant, M. Ben Barka  
Secteur 2 : Mme Leriche et MM. Ourak et Nongaillard  
Secteur 3 : MM. Bricout, Lepoutre et Popieul

### Collège B

Secteur 1 : MM. Bonduelle et Hanna, Mme Sforzin  
Secteur 2 : Mmes Debaveleare et Derviaux, MM Menart et Poirriez  
Secteur 3 : MM. Ezzedine, Del Campo, Vermeiren et Rouze

### Collège IATOSS

Secteur 1 : Mme Girard,  
MM. Deruy, Duez, Laurent, Pernet et Rutkowski

### Collège des usagers

Secteur 2 : MM. Traullé, Prévost

Membres de droit MM. Desprès et Dulion

Membres invités Mlle Gordien  
MM. Coutellier, Desrumaux, Varago et Sénéchal

Ont donné pouvoir M. Guillaume  
M. Nonclercq  
M. Wasse  
M. Bocquet  
M. Duret  
M. Gallo à M. Vermeiren  
M. Ourak à Mme Leriche (durant son absence)  
M. Gyselinck à M. Traullé  
Mme Dubroeuq à M. Hanna  
M. Bonnet à Mme Grant

Fait à Valenciennes, le 10 octobre 2007  
La Présidente,

Professeur Marie-Pierre MAIRESSE.